

Auto-rénovation des logements : une idée dangereuse

La FFB dénonce l'encouragement donné par le ministère du Logement à « l'auto-rénovation » des logements. Dans une réponse à une question parlementaire, le ministère juge « pertinent » de « s'intéresser au phénomène d'auto-rénovation, correspondant aux rénovations réalisées par le propriétaire lui-même, accompagné et conseillé par un professionnel du bâtiment ». Sans envisager un accès à MaPrimeRénov', le ministère laisse entendre qu'un soutien financier serait à l'étude.

La FFB rappelle que seuls des travaux réalisés par un professionnel qualifié, soumis aux exigences du label « RGE » contrôlé par l'Etat, sont à même d'améliorer la performance énergétique d'un logement.

Sous couvert « d'auto-rénovation » avec achat de matériel dans les grandes surfaces de bricolage, la FFB pointe également les risques de travail dissimulé. Alors même que la profession dénonce déjà l'activité des micro-entrepreneurs réalisée chez des particuliers sans réel contrôle. Avec 600 000 salariés intervenant dans les entreprises détentrices du label « RGE », le secteur du bâtiment saura s'adapter à la montée en puissance de ce marché de la rénovation énergétique.

Olivier Salleron, président de la FFB s'oppose à un dispositif qui aurait pour but « de promouvoir l'amateurisme dans un domaine où plus que jamais nous avons besoin de compétences acquises et mises régulièrement en pratique. Qui assurera les propriétaires en cas de travaux mal réalisés ? Pour développer le marché, il serait plus judicieux d'élargir les critères d'éligibilité de MaPrimeRénov' à un plus grand nombre de Français ».